



Les enfants belges déplacés

L'Histoire se répète dit-on, les événements actuels nous en donnent la preuve.

Revenons en 1917 : le titre d'un article « Saint Nicolas en pays Flamand et Wallon » paru dans le journal de notre région « Le Petit Réveil » du 27 décembre 1917 a retenu toute notre attention. Cette fête est organisée par les « Dames Alliées du Vésinet » pour les « Colonies belges », du 4, allée du Village (actuelle école Ste Jeanne d'Arc rue Armand Chardon) et du 14, rue Pasteur.

« Les Colonies belges » ?

Après des recherches, les Archives municipales du Vésinet révèlent que des centaines d'enfants ont séjourné dans notre commune pendant la Première Guerre mondiale : 95 en 1917, 98 en 1918 et beaucoup d'autres encore. Une troisième colonie se situait au 6, avenue Marceau.

Ces colonies sont aussi dénommées « Les Enfants de l'Yser » du nom du fleuve côtier entre la France et la Belgique. De très violents combats se déroulèrent dans cette zone pour éviter le franchissement de ce fleuve par les troupes allemandes qui aurait permis la prise du port de Dunkerque.

Dès 1914, des milliers d'enfants belges sont les premières victimes de l'invasion allemande : maisons détruites, familles dispersées, parents disparus, orphelins, écoles fermées. Une situation extrêmement dangereuse.

La Belgique en partie occupée, le gouvernement installe sa capitale administrative à Sainte-Adresse près du Havre, avec l'accord de la France. Les souverains, qui refusent de quitter leur pays, demeurent à La Panne, zone non occupée, où ils apprennent le sort de ces enfants et s'en émeuvent.

Ils les accueillent dans plusieurs de leurs résidences mais sont vite dépassés par le nombre. Pour leur sécurité il est décidé d'évacuer ces enfants vers l'arrière-pays français et vers la Suisse. À l'initiative de la Reine, un réseau est créé en partie grâce au Baron Empain.



Plus de 6 000 enfants flamands et wallons, âgés de 5 à 17 ans sont ainsi déplacés accompagnés par des religieuses, des enseignants et du personnel belges. La plupart ne parle pas français.

« Tous ces petits réfugiés qui, à leur arrivée au Vésinet, se trouvaient en si piteux état, pâles, amaigris, misérablement vêtus, apparaissent aujourd'hui complètement transformés. »

M. et Mme Astoul

D'après les listes retrouvées, on peut constater que des groupes de filles ou garçons arrivent séparément au Vésinet, à l'exception d'une liste où le groupe est mixte. Les filles d'une même fratrie sont réunies, de même pour leurs frères. Sans que l'on puisse l'expliquer, ces enfants sont accueillis temporairement dans notre commune. On ignore combien de temps ils sont restés.

Ils sont ensuite redirigés par petits groupes vers d'autres villes de la Région Parisienne : Orly, Versailles, Chevilly-Larue, Sarcelles ou Bougival qui disposent peut-être de locaux plus vastes que les nôtres. Quand l'avancée allemande se fait trop menaçante, ces groupes sont redirigés vers la province en Bretagne, Normandie ou dans les Landes.

Les enfants de bateliers sont accueillis à Conflans-Ste-Honorine par la communauté de la Batellerie. Les colonies scolaires belges assurent elles-mêmes l'éducation des enfants qui perçoivent des allocations versées par le Bureau des Réfugiés du Vésinet. La direction de ces établissements doit transmettre chaque mois à la mairie un décompte très précis et nominatif des effectifs (enfants et personnel encadrant).

Le Consul de Belgique, installé à Versailles, demande à ce que ces décomptes régulièrement mis à jour - date d'arrivée, de départ, nouvelle destination - lui soient adressés.

Après la fin de la guerre, certains groupes reviennent de Bretagne vers Le Vésinet avant de regagner Paris puis la Belgique. Les plus chanceux retrouveront leurs parents ou leur famille, pour tous les autres ce sera l'orphelinat.

Leur histoire est méconnue des Belges. Un documentaire réalisé par une généalogiste belge a été diffusé sur la RTBF au moment du Centenaire de l'Armistice.



Collection Denis Marchand



COLONIE SCOLAIRE BELGE
LES ENFANTS DE L'YSER
4, Allée du Village
Le VÉSINET (S&O)

Adultes et Enfants.

nos		nos	
1	Sœur Emérence 45 ans	28	Delante Elise 12 1/2
2	Sœur Julienne 57 -	29	Fauconier Berthe 6
3	Sœur Victoire 50 -	30	Fermont Yvonne 12
4	Sœur Elisabeth 44 -	31	Filée Céline 15
5	Sœur Augusta 41 -	32	Filée Mariette 11 1/2
6	Maria Werdquin 18 -	33	Kays Slik 13
7	Sœur Goethals 18	34	Filée Yvonne 14
8	Maria Wautters 16 1/2	35	Coche Madeleine 13
9	Rachel Barbier 16 1/2	36	Gardesalle Henriette 12 1/2
10	Bauvin Lucienne 13 ans	37	Grégoire Germaine 8
11	Bauwens Siène 10 -	38	Hulshofsch Elvire 13
12	Bourey Geneviève 5 1/2	39	Joassin Hortense 12
13	Clement Emilia 10 1/2	40	Knudde Augustine 13 1/2
14	Dethier Léontine 12	41	Léger Yvonne 12 1/2
15	Dethier Henriette 6	42	Léger Lambertine 10 1/2
16	Defawe Mariette 11	43	Mangon René 13
17	Delandre Henriette 13	44	Missiaen Maria 8
18	Debrui Fernande 13	45	Petry Appoline 13
19	Drester Louise 13	46	Pauwels Godelieve 8
20	Drester Mariette 5 1/2	47	Remendaer Mariette 13
21	Degracuw Maria 14	48	Richir Adrienne 12
22	Debal Godelieve 13	49	Sotaert Jeanne 13 1/2
23	Debal Madeleine 12	50	Sotaert Julia 10
24	Debal Alice 6	51	Scaillet Adolphine 13 1/2
25	Delanghe Maria 10	52	Smets Renée 12 1/2
26	Desaerz Martha 11	53	Smets Alice 8
27	Deschoolmeester Angèle 10	54	Schipers Maria 14

Liste des enfants et adultes belges présents au Vésinet issue des archives municipales

Les recherches de la Société d'Histoire du Vésinet (SHV) ont été très difficiles car il y a très peu ou pas d'archives conservées. Il existe un dossier « n°143 sur la colonie du Vésinet » daté de 1917, conservé aux Archives Royales de Bruxelles. Mais il n'a pas été possible à ce jour d'avoir de plus amples informations sur ce document.

Un historien belge a transmis deux reproductions de cartes postales à la SHV. Il a appris que des enfants venus de Cempuis dans l'Oise avaient été accueillis à Saint-Rémy (actuels

Collège du Cèdre et Ecole Pallu) en juin 1918, après la fermeture de l'hôpital annexe n°30.

La mairie de Cempuis n'a malheureusement aucun document, pas plus que les archives de Beauvais car les locaux désaffectés de l'Orphelinat de Cempuis appartiennent à la Ville de Paris.

À suivre !

Françoise FIRMIN

Membre du Conseil d'Administration
de la Société d'Histoire du Vésinet